
GÉNÉRALITÉS

Le concepteur doit rédiger un rapport d'étude justifiant le choix de la solution retenue et ce rapport doit être vérifié. Dans le cas où le choix est évident, le rapport est abrégé et il prend la forme d'une lettre qui justifie l'option. La liste qui suit mentionne les principaux éléments que doit considérer le concepteur lors de l'élaboration du rapport d'étude de l'avant-projet définitif.

PARTICULARITÉS DU PROJET

Recommandations d'autres études

- Étude hydraulique (soffite, ouverture libre, détournement, etc.)
- Étude géotechnique (capacité portante, pieux, etc.)
- Étude d'impact (période de construction, précautions, etc.).

Contraintes inhérentes au site

- Topographie
- Services publics (téléphone, électricité, égout, aqueduc, etc.)
- Ouvrages existants (pont, mur, route, etc.)

Géométrie

- Tracé (biais, courbe)
- Profil (pente, parabole, devers)
- Dégagements latéraux et verticaux

OPTIONS ÉTUDIÉES

Pour chaque option :

- Description (nombre de travées, fondation, superstructure, etc.)
- Avantages (esthétique, coût, etc.)
- Inconvénients (étalement, pile en rivière, etc.)

RECOMMANDATIONS

- Description de l'option recommandée
- Justification

ANNEXE

Si nécessaire :

- Description des modes de construction (batardeau, digues, étaieement, montage de la charpente, etc.)
- Services publics
- Maintien de la circulation (phasage des travaux, chemin de détour, fermeture de route, pont temporaire, etc.)